



COTEAUX SECS DES COMMUNAUX ET PLÉNESSU (Identifiant national : 430013625)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000562)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, .- 430013625, COTEAUX SECS DES COMMUNAUX ET PLÉNESSU. - INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430013625.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) :DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 865195°-2224835°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 22/09/2017

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 08/04/2013

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	9

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Jura
- Commune : Pagnoz (INSEE : 39403)

1.2 Superficie

17,7 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 325

Maximale (mètre): 452

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Dans la partie méridionale du faisceau de Quingey, les principaux accidents géologiques ont une orientation moyenne sud-sud-ouest - nord-nord-est. A Pagnoz, le relief subit une torsion en direction du sud-ouest, formant un arc constitué des calcaires compacts à débits caillouteux du Rauracien. Sur les hauteurs, les coteaux secs et les corniches de cet anticlinal réunissent un ensemble de milieux d'un grand intérêt écologique et paysager.

Très recouvrante, la forêt se décline en plusieurs groupements conditionnés par les variations de substrat et d'exposition, même si l'exubérance du buis dans tous les sous-bois tend à appauvrir considérablement la flore typique de chaque formation. Sur les versants, les sols profonds sont occupés par une hêtraie-chênaie sèche, remplacée par une tillaie-érablaie thermophile sur les blocs moussus des zones d'éboulis mobiles. Ces deux formations de pente constituent un refuge pour de nombreuses espèces. L'inaccessibilité des pentes les plus fortes favorise en effet la conservation d'arbres morts pour des communautés animales et végétales étroitement liées à cette ressource, beaucoup plus rare dans les forêts exploitées, et offre des zones de quiétude aux mammifères forestiers. Sur le sommet, la minceur des sols convient davantage à une chênaie-charmaie mésoxérophile calcicole, se présentant comme un taillis rabougri. Enfin, la sévérité de la sécheresse et l'ensoleillement abondant de la partie méridionale du site concourent à permettre un développement épars de la chênaie pubescente, d'affinité méditerranéenne.

En imbrication étroite avec ce dernier groupement, une fruticée mésoxérophile à coronille arbrisseau et cerisier de Sainte-Lucie colonise tous les escarpements rocheux. Elle se présente comme des fourrés peu productifs dominés par le buis, parfois surmontés de quelques pins noirs tortueux. Au sein de ces buissons difficilement pénétrables, de petites ouvertures concentrent des lambeaux de pelouse mésoxérophile et d'ourlet thermophile à géranium sanguin et peucedan herbe aux cerfs. Sur les corniches brûlantes, un gazon écorché abrite trois plantes méditerranéennes strictement protégées en Franche-Comté : le gnaphale dressé et l'hélianthème des Apennins, présents tous deux dans moins d'une dizaine de stations dans la région, et le thésion divariqué, connu d'une dizaine de stations. Cette pelouse xérothermophile côtoie des communautés typiques des affleurements rocheux, constituées d'orpins et de petites plantes annuelles apparaissant très tôt au printemps. La présence d'autres espèces très spécialisées, ancrées dans les moindres anfractuosités, marque le passage vers la végétation des parois verticales ensoleillées, situées en contrebas. Bien qu'aucunes investigations faunistiques n'aient été réalisées sur ce site, il semble que la qualité et l'organisation de tout ces milieux secs soient très favorables à certaines espèces de reptiles, d'insectes et d'oiseaux.

STATUT DE PROTECTION

Aucune protection réglementaire de l'espace n'a été mise en place. En revanche, la présence de trois plantes citées dans l'arrêté du 22.06.92 assure indirectement la protection de cette zone puisque est interdit tout acte de destruction à l'encontre de ces espèces et de leur milieu.

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION

L'enrichissement avancé des pelouses de corniche nécessite de recourir à une gestion conservatoire de la partie sommitale du tiers sud du site en pratiquant des travaux légers de réouverture, en veillant à dégager en priorité les stations de plantes rares. Parallèlement, il conviendra de veiller à ce que ces opérations ne favorisent pas la fréquentation des corniches par les promeneurs, puisque la flore de ces milieux est particulièrement sensible au piétinement. Enfin, l'exploitation forestière des versants doit être respectueuse de la valeur patrimoniale des groupements en place. Notons que la spécificité de ces forêts plaide en faveur d'une gestion jardinatoire par bouquets ou pied à pied, voire même d'un abandon de l'exploitation pour les peuplements à faible potentialité.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Colline
- Escarpement, versant pentu

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine communal
- Domaine privé communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Floristique - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Zone particulière liée à la reproduction 	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues			- Phanérogames
- Amphibiens			
- Autre Faunes			
- Bryophytes			
- Lichens			
- Mammifères			
- Oiseaux			
- Poissons			
- Ptéridophytes			
- Reptiles			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Orthoptères			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	34.33 <i>Prairies calcaires subatlantiques très sèches</i>				
	34.4 <i>Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles</i>				
	41.16 <i>Hêtraies sur calcaire</i>				
	41.4 <i>Forêts mixtes de pentes et ravins</i>				
	41.7 <i>Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes</i>				

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	62.1 <i>Végétation des falaises continentales calcaires</i>				
	31.8 <i>Fourrés</i>				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	100896	<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill., 1768	<i>Hélianthème des Apennins, Hélianthème blanc, Herbe à feuilles de Polium</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Goloubieff C				1994
	108515	<i>Micropus erectus</i> L., 1753	<i>Gnaphale dressé, Micrope droit, Micrope érigé, Micropus dressé, Cotonnière dressée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				1992
	126294	<i>Thesium divaricatum</i> Jan ex Mert. & W.D.J.Koch, 1826	<i>Thésium divariqué</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				1992

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	81520	<i>Allium sphaerocephalon</i> L., 1753	<i>Ail à tête ronde</i>	Reproduction certaine ou probable					
	82909	<i>Anthericum ramosum</i> L., 1753	<i>Phalangère rameuse, Anthericum ramifié</i>	Reproduction certaine ou probable					
	82999	<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753	<i>Anthyllide vulnérable, Trèfle des sables</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	84306	<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	Herbe à l'esquinancie, Aspérule des sables	Reproduction certaine ou probable					
	87143	<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	Buis commun, Buis sempervirent	Reproduction certaine ou probable					
	87622	<i>Campanula cochlearifolia</i> Lam., 1785	Campanule à feuilles de cochléaire, Campanule à feuilles de Raifort	Reproduction certaine ou probable					
	89697	<i>Centaurea scabiosa</i> L., 1753	Centaurée scabieuse	Reproduction certaine ou probable					
	92543	<i>Coronilla vaginalis</i> Lam., 1786	Coronille engainée	Reproduction certaine ou probable					
	94836	<i>Dianthus sylvestris</i> Wulfen, 1786	Pipolet	Reproduction certaine ou probable					
	97490	<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux Cyprès	Reproduction certaine ou probable					
	99473	<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Gaillet commun, Gaillet Mollugine	Reproduction certaine ou probable					
	100956	<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème jaune, Hélianthème commun	Reproduction certaine ou probable					
	102842	<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Hippocrepis à toupet, Fer-à-cheval	Reproduction certaine ou probable					
	104397	<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Genévrier commun, Peteron	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	116096	<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	<i>Bois de Sainte-Lucie, Prunier de Sainte-Lucie, Amarel</i>	Reproduction certaine ou probable					
	116744	<i>Quercus petraea</i> Liebl., 1784	<i>Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets</i>	Reproduction certaine ou probable					
	122106	<i>Sedum album</i> L., 1753	<i>Orpin blanc</i>	Reproduction certaine ou probable					
	123037	<i>Seseli montanum</i> L., 1753	<i>Séséli des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	123071	<i>Sesleria caerulea</i> (L.) Ard., 1763	<i>Seslérie blanchâtre, Seslérie bleue</i>	Reproduction certaine ou probable					
	124306	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz, 1763	<i>Alouchier, Alisier blanc</i>	Reproduction certaine ou probable					
	124805	<i>Stachys recta</i> L., 1767	<i>Épiaire droite</i>	Reproduction certaine ou probable					
	125981	<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	<i>Germandrée petit-chêne, Chênette</i>	Reproduction certaine ou probable					
	126008	<i>Teucrium montanum</i> L., 1753	<i>Germandrée des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable					

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Angiospermes	87143	<i>Buxus sempervirens L., 1753</i>	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Barbe J.		Sur quelques groupements spécialisés peu connus de la zone du vignoble du Jura central. Ann. Scient. Univ. Besançon, Série Botanique. n°15.
	ROYER JM	1987	Les pelouses des Festuco-Brometea. D'un exemple régional à une vision eurosibérienne. Thèse d'état, Besançon.
	Vuillemenot M	2006	ZNIEFF de type 1 des vallées de la Bienne, du Tacon et du Flumen, de la Haute-vallée de la Seille, des vallées Loue-Lison, de la moyenne vallée du Doubs et de la région salinoise. DIREN Franche-Comté, 90 commentaires + photos
Informateur	Ferrez Y.		
	Goloubieff C	1994	
	Vuillemenot M.		